D L P 14-10-91176894

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

GRANDES CULTURES

RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Bulletin n° 156 du 10/10/91

POMME de TERRE	**Mildiou**	**Dernière protection**
LUZERNE	**Apions**	**Pleine activité**
COLZA	**Pucerons**	**Augmentation des populations**
	Ch. bourgeon terminal	**Début de vol**
	Altises	**Situation**
	Mildiou	**Présence**
	Noctuelles	**Quelques dégâts**
	Pieds secs	**Stratégie en 1991**
ORGE	**Pucerons**	**Présence de colonies**
BLE	**Cicadelles**	**Dérogations insecticides**

Le point sur l'interdiction d'emploi du dinosèbe

Journées sur les bases de données européennes en protection des plantes

3ème Conférence internationale sur les maladies des plantes

POMME de TERRE

Mildiou

◇ Situation

Les premiers foyers de *mildiou* très localisés ont été observés dans le secteur de Gourgançon et affectent essentiellement des parcelles d'expérimentation mal ou non protégées. Les nombreuses nécroses observées actuellement sur feuilles ne sont pas dues au mildiou mais les fructifications grises installées sur ces taches sont celles du Botrytis cinerea (champignon secondaire), très présent cette année et favorisé par l'humidité.

Les températures basses freinent très fortement l'activité du mildiou.

◇ Préconisation

Renouveler la protection avec un produit de contact jusqu'au défanage des parcelles.

LUZERNE

Apions des bourgeons

◇ Situation

L'activité des *apions* a nettement progressé et de nombreuses femelles sont prêtes à pondre. Les premières pontes ont débuté début octobre.

Voici quelques résultats des prospections au Nord de la Marne exprimés en % de femelles pleines par rapport au nombre total de femelles capturées :

Hermonville :	80%	Berry au Bac :	96%
Neufchâtel :	67%	Warmeriville :	44%
Pontfaverger :	41%	Beine-Nauroy :	81%
Prunay :	50%		

◇ Préconisation

Intervenir dès que possible. Nous vous rappelons que ce traitement n'est éventuellement rentabilisé que sur les semis d'été tardifs derrière blé ou pois, peu développés qui risquent de mal compenser les attaques au printemps prochain.

COLZA

Stade cotylédons à 6-7 feuilles.

Pucerons

◇ Situation

Les vols de *Myzus persicae* (puceron vert) et de *Brevicoryne brassicae* (puceron cendré) ont repris depuis le 2 octobre à la tour à succion.

On observe également en culture une augmentation des populations.

La proportion de pucerons verts est toujours plus importante.

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : J. BOUCHET - CPPAP n° 529 AD (C SPV 1989)

08 REIMS 51 10 52

Publication périodique ABONNEMENT ANNUEL 240 F

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43
Fax : 26.87.39.33

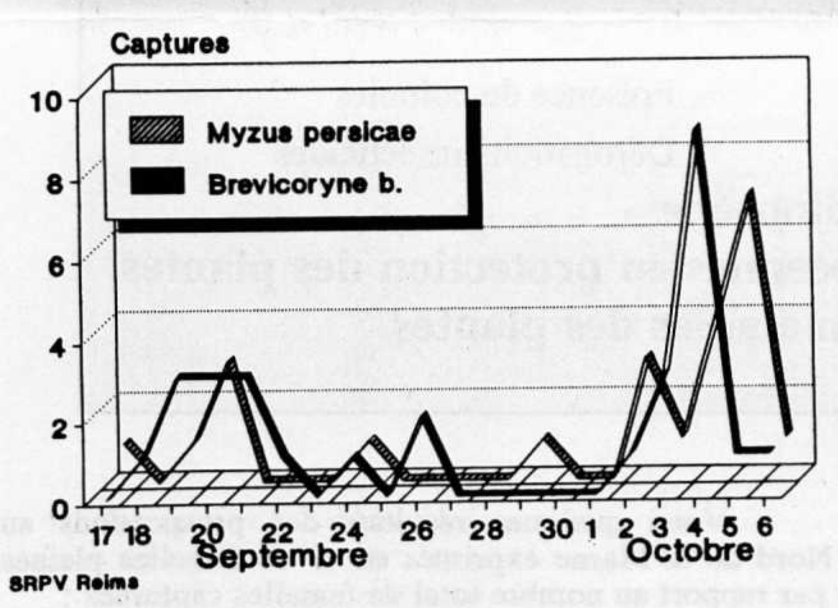


P190

Résultats des comptages réalisés le 8 octobre :

LIEU	Stade	% pieds porteurs
10		
Torvilliers	B2-B3	62
Villiers ss P.	cotyl	5
Avalleur	cotyl	12
Ferme Neuve	B4	8
Magny-Fouchard	B3-B5	50
51		
Mairy/M	B6	40
52		
Laville au B	B4	28

VOL DES PUCERONS DU COLZA A LA TOUR



◇ Résultats des essais de l'automne 1990

Cinq essais ont été menés avec 3 modalités :

- témoin non traité
- traitement raisonné quand 25% des plantes sont colonisées
- traitement systématique tous les 15 jours de A-B1 à B5-B6.

Dans ces essais, l'espèce Myzus persicae dominait ; le virus de la jaunisse occidentale de la betterave a été mis en évidence (BWYV) dans 96 à 100% des plantes dans les témoins et dans 47 à 59% des plantes dans les parcelles traitées.

Ecarts de rendements entre Parcelles Témoin et Traitées exprimés en quintaux/ha dans les 5 essais nationaux :

LIEU	Pucerons /100 pieds	T. raisonné	T. systématique
Neuflize 08	faible	+0.3	+0.9
Hannogne 08	faible	0	+0.1
B. Normandie	200 à 500	+7.9	+6.4
Picardie 1	1800	+2.5	+5.0
Picardie	200 à 500	+7.5	+8.7

Ainsi la nuisibilité des pucerons par :

- dégâts directs est confirmée
- inoculation de maladies virales est vraisemblable. Le symptôme le plus net de ces viroses est la réduction de hauteur des plantes (de 15 à 20 cm).

◇ Préconisation

Le traitement insecticide est à réaliser dès que 1 plante sur 5 est attaquée. Pour les colzas précoces où un premier traitement a été effectué il y a environ 15 jours (cf dernier avis), un renouvellement de la protection est justifié s'il y a recolonisation.

Charançon du bourgeon terminal

◇ Situation

Les premières captures ont été enregistrées en Haute Marne à Villars St Marcellin. Le vol risque de se poursuivre durant les périodes ensoleillées.

◇ Préconisation

Relever attentivement les cuvettes jaunes. Il est encore trop tôt pour intervenir.

Grosses altises

◇ Situation

Toujours très peu de captures dans les cuvettes jaunes. Les derniers comptages montrent entre 0 à 30 % de pieds avec des piqûres d'altises.

◇ Préconisation

Continuer à surveiller les pièges. Une intervention est nécessaire :

- jusqu'au stade B2 en présence de morsures sur 30% des pieds,

- en prévention des pontes quel que soit le stade lorsque les captures cumulées atteignent 20 à 30 individus (ce qui n'est pas le cas actuellement).

Mildiou

◇ Situation

On remarque des symptômes de mildiou sur cotylédons mais aussi sur les premières feuilles bien développées. Il est favorisé par les longues rosées matinales.

◇ Préconisation

Pas de lutte efficace contre ce champignon.

Noctuelles

◇ Situation

Quelques dégâts de noctuelles sont signalés dans l'Aube. Mais ces attaques restent faibles : 10 à 16% de pieds sont porteurs de morsures.

◇ Préconisation

Pas d'intervention.

Pieds secs

◇ Situation

De nombreux essais ont été mis en place à l'automne 1990 dans différentes régions dont la région Champagne-Ardenne (3 essais) : Ile de France, Bourgogne, Franche-Comté et Lorraine.

Dans la majorité des essais, on note les résultats suivants :

* un fort taux de pieds secs, pouvant aller jusqu'à 100% au moment de la récolte,

* la présence simultanée de Phoma lingam et Verticillium dahliae (sauf en Champagne),

* une inefficacité des traitements à l'automne ; en effet, que ce soit au niveau du taux de pieds secs ou du rendement, aucune différence significative entre les parcelles traitées et les parcelles témoins n'est observée.

◇ Préconisation

Ces résultats nous conduisent donc, encore cette année, à déconseiller les traitements à l'automne.

ESCOURGEON

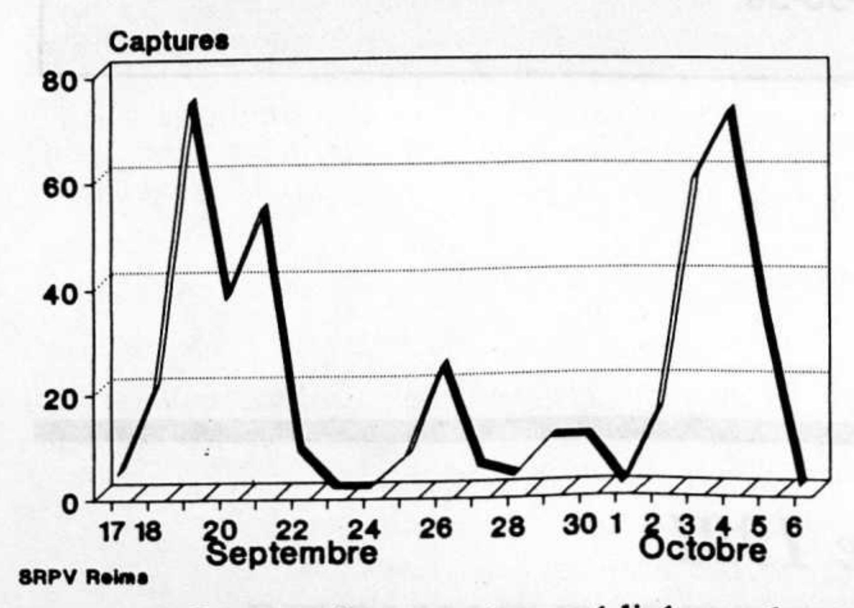
Stade semis à 2 feuilles (Haute-Marne).

Pucerons

◇ Situation

Le vol à la tour de ***R. padi*** a repris début octobre (voir courbe) et les journées ensoleillées sont favorables à l' activité des pucerons.

VOL DE R. padi A LA TOUR



Les premiers comptages réalisés sur des semis précoces (stade 1 feuille) montrent déjà une hétérogénéité des parcelles :

LIEU	% pieds touchés
10	
Arrentières (blé)	4 %
Fresnay	1 %
52	
Montheries	0 %
Orges (blé)	0 %
Vaudrémont	10 %
Villars St Marcellin	40 %

◇ Pouvoir virulifère

Les tests Elisa effectués sur plantules d'orge semées en pots précocement et exposés pendant une semaine aux pucerons permettent de mesurer indirectement le pouvoir virulifère des pucerons. Voici les premiers résultats :

Semaine d'exposition	% pots infectés par le virus 1991	*1990*
02 au 09/09	-	*0%*
09 au 16/09	25 %	*2.5 %*
16 au 23/09	13 %	*16.2 %*
23 au 30/09	5 %	*16.2 %*

Le pouvoir virulifère des pucerons, très important début septembre a diminué fin septembre du fait de l'arrêt du vol de R. padi à la même période. Il risque de réaugmenter dès cette semaine.

◇ Préconisation

Le risque J.N.O. subsiste et reste plus précoce que l'an passé. Les premiers semis sont très exposés aux arrivées de pucerons. En conséquence, il y a lieu d'intervenir dès à présent sur les céréales levées où des pucerons ont été observés.

BLE

Semis à 1 feuille.

Cicadelles

◇ Situation

Le vol de la troisième génération de cicadelles (***Psammottetix alienus***) se poursuit et est très actif sur les céréales levées. La forte présence de ces insectes est surtout notée dans les terres à cailloux type Barrois.

◇ Préconisation

Le risque reste important dans les zones où des symptômes de pieds chétifs et des dégâts ont été constatés ces deux dernières années. Intervenir dans ces zones avec une pyréthrinoïde ayant reçu "une autorisation spéciale pour lutter contre les cicadelles vectrices de la maladie des pieds chétifs". Cette autorisation est valable du 24/09/91 au 15/11/91 et concerne 5 spécialités commerciales à savoir :

Karaté à 0,15 l/ha
Décis à 0,3 l/ha
Mavrik Flo à 0,2 l/ha
Fastac à 0,2 l/ha
Sumi-alpha à 0,25 l/ha.

DINOSEBE

L'arrêté du 21 août 1991 publié au Journal officiel du 7 septembre dernier interdit la vente, la mise en vente, la distribution à titre gratuit et l'emploi du dinosèbe, ses acétates et ses sels en agriculture.

Cet arrêté fait suite à l'arrêté européen interdisant toute utilisation du dinosèbe sans aucun délai d' écoulement des stocks dans l'ensemble de la C.E.E.

3, 4, 5 Décembre 1991

3ème CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES MALADIES DES PLANTES

Palais des Congrès à Bordeaux

AU PROGRAMME

- Les maladies d'actualité

- Les nouvelles techniques de protection des plantes

- Les prospectives techniques et économiques avec 150 communications et posters et 7 tables rondes dont une "SPECIALE DISTRIBUTION"

NE MANQUEZ PAS CET EVENEMENT

Renseignements auprès de Madame MARCHAIS

ANPP - 149, Rue de Bercy - 75595 PARIS CEDEX 12
Tél : (1) 40-04-50-58.

14 -15 Octobre 1991

JOURNEES SUR LES BASES DE DONNEES EUROPEENNES EN PROTECTION DES PLANTES

Palais de l'Europe à Strasbourg

AU PROGRAMME

- Session 1 : bases de données documentaires et bases bibliographiques utilisées en protection des plantes

- Session 2 : bases de données techniques sur les produits phytosanitaires (homologation, toxicologie...) et sur les organismes nuisibles

- Session 3 : systèmes experts, aide à la décision (choix des produits, positionnement des traitements, diagnostic, reconnaissance...)